



Photo : Chancellerie d'Etat, Neuchâtel

Emploi des réfugié-es et admis-es provisoires

Depuis le 1er janvier 2019, les réfugié-e-s reconnu-e-s (**permis B**), les réfugié-e-s et ressortissant-e-s étranger-ère-s admis-e-s à titre provisoire (**permis F**) peuvent exercer une activité lucrative dans toute la Suisse, sans solliciter une autorisation de travail. Seule une annonce par l'employeur doit être déposée auprès de l'office de la main d'œuvre du service des migrations. L'activité peut débuter dès le dépôt de l'annonce. Les personnes concernées peuvent changer d'emploi et de profession lorsque l'activité a été annoncée.

L'activité lucrative exercée hors canton ne crée pas de droit particulier à changer de canton, l'autorisation préalable des autorités du canton de destination restant toujours obligatoire.

Pour les personnes détentrices du **permis N**, l'obligation de solliciter une autorisation de travail par l'employeur reste également valable, avant chaque engagement, auprès de l'office de main-d'œuvre.

Créer une association et réaliser un projet

La prochaine formation du COSM "Créer une association et réaliser un projet interculturel" se tiendra le 1, 2, 8 et 10 avril prochain.

Composée de quatre modules thématiques, la formation fournit des outils théoriques et pratiques relatifs à la création, à la vie et au fonctionnement d'une association de migrant-e-s ou interculturelle, ainsi qu'à la conception et à la réalisation de projets d'intégration interculturelle. Il est possible (mais déconseillé) de ne suivre qu'une des deux parties de la formation.

La formation est ouverte à toute personne active dans le domaine de l'intégration des personnes étrangères et des échanges interculturels.

Formulaire d'inscription sur www.ne.ch/cosm.

Cours de préparation à la naissance

Le Service de la santé publique propose, en étroite collaboration avec Hôpital neuchâtelois et la Croix-Rouge du canton de Neuchâtel, des cours de préparation à la naissance pour femmes migrantes, en français avec une traduction simultanée en Somali et Tigrigna (autres langues sur demande). Dans ce cadre, les sages-femmes de HNE proposent un cours adapté aux besoins concrets du public cible. Quant à la Croix-Rouge, elle donne des informations concernant les consultations petite enfance et des adresses qui peuvent être utiles après l'accouchement.

Information et inscription auprès du secrétariat de la salle d'accouchement 032 919 40 85 du lundi au vendredi de 8h à 12h.

ÉDITORIAL

Bien que février soit déjà entamé, le COSM vous transmet ses meilleurs vœux pour 2019 ! Que cette année soit encore l'occasion de rappeler l'engagement du canton de Neuchâtel pour une société ouverte à la diversité.

Avec l'entrée en vigueur de l'Agenda Intégration Suisse en mai, se profile une opportunité d'offrir aux personnes arrivées par le biais de l'asile des mesures plus nombreuses. Si cela est réjouissant, il est aussi nécessaire de rappeler que l'intégration, responsabilité de l'ensemble de la société, se doit d'être inclusive en s'adressant, sauf exception, à l'ensemble de la population, tout en répondant aux besoins spécifiques des personnes issues de la migration. Une perspective interculturelle qui nous accompagnera encore en 2019.

Céline Maye, cheffe du COSM

PROGRAMME D'INTEGRATION ET DE CONNAISSANCES CIVIQUES

Le COSM propose tout au long de l'année des cours de différents niveaux linguistiques pour les personnes non francophones. Ces programmes ont pour objectif de soutenir l'apprentissage du français tout en offrant des informations utiles sur la vie quotidienne et le fonctionnement de la société suisse et neuchâteloise. Ils ont lieu à Neuchâtel (Tivoli 22) et à La Chaux-de-Fonds (Place de la Gare 6).

Renseignements et inscriptions par téléphone au **032 889 74 42** ou sur www.ne.ch/programmeintegration

AGENDA

- **7 février dès 19h** : Conférence de M. Mbolela « Ecouter un migrant au lieu d'en parler », Aula du CEFNA, Serre 62 (1er étage) à La Chaux-de-Fonds.
- **7 février dès 19h** : Soirée de lancement du projet « Asile et LGBTI+ » à l'AMAR, rue des Usines 10 (1er étage) à Neuchâtel.
- **11 février à 19h30** : Présentation du livre « Chiamami sottovoce » de Nicoletta Bortolotti à la Colonia Libera Italiana. Rue du Tertre 32 à Neuchâtel.
- **16 février à 15h** : Conférence de l'association somalienne de La Chaux-de-Fonds « Comment aider un adolescent en difficultés scolaires » à la Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds.
- **16 février dès 14h** : Expo-photos, film, échanges et souper de soutien de « SOS Méditerranée Suisse » au Port de Neuchâtel sur un bateau de la navigation LNM.

Plus d'info sur www.ne.ch/cosm